

*POUR LES AVEUGLES  
PAR LES AVEUGLES*

BULLETIN MENSUEL  
DE  
L'UNION DES AVEUGLES  
DE GUERRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

ET

JOURNAL DES SOLDATS BLESSÉS  
AUX YEUX

SOMMAIRE

La 21<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'U.A.G. — L'inauguration du buste Maurouy. — L'U.A.G. ranime la Flamme. — Pendant l'Assemblée : Dans la Maison, — Notre concert du 29 Avril. — Le Banquet. — Elections du Conseil d'Administration. — L'Assemblée Générale du Livre Parlé. — Légion d'Honneur.

**Chronique de l'U. A. G.**

Entre nous. — Cotisations 1939. — Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 4 Mars. — Procès-verbaux : de l'Assemblée du 26 Février à Nice et de l'Assemblée annuelle du 2 Avril à Cannes de la Section des Alpes-Maritimes, — de l'Assemblée annuelle de la Section du Gers et des Hautes-Pyrénées du 19 Mars, — de la Section de l'Ouest le 19 Mars, de la Section du Maine-et-Loire le 26 Mars, — de la réunion de la Départementale du Tarn le 26 Mars, — de l'Assemblée annuelle de la Régionale de Limoges le 2 Avril, — de celle de la Haute-Garonne le 16 Avril. — Avis divers. —  
Listes de donateurs.

## Tableau d'Honneur

IZAAC, Président honoraire.  
 SCAPINI, Président honoraire.  
 BOURGUIGNON, Secrétaire général honoraire.  
 FAVRET, Secrétaire général honoraire.  
 CONAN, Secrétaire général honoraire.  
 AMBLARD, Secrétaire général honoraire.

## Conseil d'Administration

*Président* : CONAN.  
*Vice-Présidents* : GUILLAM, IZAAC, LEVEAU.  
*Secrétaire général* : AMBLARD.  
*Trésorier* : Gaston L'EVESQUE.

*Membres* : BARDOLIX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, COURTEIX, DERINDER, EVRAT, FAUVEL, FAVRET, GRILLET, LAFFARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAI NOIREAUX, ROBERT (*Maurice*), ROY (*Georges*), SATGÉ, SCAPINI.

## Comité d'Action

Mlle Arbel, *Vice-Présidente honoraire*.

*Président* : M. de Traversay.

*Vice-Présidentes* { Mme Contamin.  
 Mme L'Evesque.

*Secrétaires* { M. Bloch, *adjoint au Trésorier* ;  
 M. Iweins, *Secrétaire du Comité d'Action*.

M. Auterbe, *Directeur à la Compagnie « L'Union »*.

Mme du Bos ;

Mme Broquin ;

M. de Chaumont-Quitry ;

M. Chepfer ;

Mme Chevalier ;

Mlle Jalaguié

Mme Lévy-Weis ;

M. Julien Mayer ;

Colonel de Traversay.

## BULLETIN MENSUEL

DE

## L'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE

 LA 21<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
 DE L'U. A. G.

La 21<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'Union des Aveugles de Guerre vient de se terminer dans une atmosphère de parfaite camaraderie. Elle marquait nos vingt ans déjà révolus et, à cette occasion, elle revêtit plus d'ampleur, plus d'éclat que de coutume et, par son caractère d'unité, montra aux amis qui nous visitèrent le véritable esprit de notre Association. Cinq jours durant, nous avons vécu ensemble d'inestimables moments de camaraderie, d'amitié même où, réunis dans notre Maison, nous vivions dans une complète fraternité.

Dès le mercredi 26 Avril, nous nous étions déjà rassemblés pour rendre hommage au Maréchal Maunoury, dont nous avons inauguré le buste et puis, le jeudi, le vendredi et le samedi suivants, nous avons travaillé ensemble à examiner les désirs exprimés par les aveugles de guerre, présents ou absents, et nous avons conscience d'avoir tous fait notre possible pour rendre meilleure la vie de nos camarades, atténuer en partie les effets de la crise, soulager les malades, procurer de bonnes vacances et tenter d'adoucir à nos compagnes les jours qui suivent la disparition de leur mari.

Parmi tous les vœux émis, plusieurs recevront de notre part une application immédiate, quant aux autres, le Bureau de l'Union s'attachera à faire triompher au moins les plus importants.

Après avoir travaillé ainsi, il était bien juste que les camarades réunis célèbrent ensemble le 20<sup>e</sup> anniversaire, ce qu'ils firent le samedi après-midi au Théâtre de Paris, où un concert nous était réservé.

Le dimanche matin, nous eûmes la grande joie de tenir notre Assemblée pour la première fois dans notre Maison. Ce fut une séance où sans un nuage régna un complet esprit d'entente qui fut un réconfort pour tous. Et puis ensuite, le banquet, présidé par M. Champetier de Ribes, Ministre des Pensions, nous réunit comme d'habitude au Palais d'Orsay où d'excellents discours furent prononcés. Nous donnerons un peu plus loin quelques détails complémentaires sur ces diverses réunions, certains qu'ils intéresseront nos camarades qui n'ont pu y assister, mais nous tenons à dire, qu'en ces heures graves où ils tenaient leurs assises, les aveugles de guerre n'ont jamais oublié le souci dominant de l'avenir de la Patrie et qu'ils puisèrent en l'esprit d'Association qu'ils ont toujours montré le plus précieux encouragement pour vivre toujours unis et fiers de leurs libertés.

H. AMBLARD.

## L'INAUGURATION DU BUSTE MAUNOURY

---

Nous pensons que de nombreux camarades étaient à l'écoute le mercredi 26 Avril à 15 h. 30 pour entendre les discours qui ont été prononcés à l'occasion de l'inauguration du buste du Maréchal Maunoury et le programme musical qui a suivi cette cérémonie.

Il n'est pas inutile d'ajouter ici quelques détails pour ceux d'entre nous qui n'avaient pas le privilège d'être dans notre Salle des Fêtes, trop petite ce jour là, malgré la véranda supplémentaire qui nous permet d'abriter cependant de nombreux auditeurs. Bien avant l'heure fixée, tous les administrateurs et les délégués des Sections de l'U.A.G. étaient présents ainsi que le plus grand nombre possible de camarades que nous avons pu recevoir, car il nous fallait réserver de la place à une bonne centaine d'invités qui devaient ce jour là pour la plupart faire connaissance avec notre Maison.

La Musique du 46<sup>e</sup> d'Infanterie jouait d'excellente façon dans le hall pendant qu'arrivaient successivement tous ceux qui venaient rendre hommage avec nous au Maréchal qui fut notre Président d'Honneur. Ce furent le Général Schneider-Maunoury gendre du Maréchal, accompagné de Mme Schneider-Maunoury de leurs enfants le Capitaine Schneider, M. P. Schneider et de leurs petits enfants ; puis le Général Brécard, ancien membre du Conseil Supérieur de la Guerre, qui fut le chef d'Etat-Major du Maréchal pendant la Bataille de l'Ourcq, recevait avec notre Président les invités : M. le Provost de Launay, président du Conseil Municipal de Paris, M. Villey, Préfet de la Seine, le représentant de M. le Préfet de Police, M. Dormann, sénateur, ancien Ministre, M. Miellet, député ancien Ministre, M. Rivollet, secrétaire général de la Confédération Nationale des Anciens Combattants, les Conseillers Municipaux de Paris MM. Fiquet et Boulard, ce dernier également secrétaire général de la F.I.D.A.C. ; les Généraux : Nollet Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Dufieux, ancien membre du Conseil Supérieur de la Guerre, Billotte, Gouverneur Militaire de Paris, Herbillon, Commandant la Place de Paris, Sainte-Claire-Deville, Boëlle, Appert, Desprez, Duval, Rollet, Simon, Bourdais, Beaune, Lacapelle, Jouart, Vallat.

De nombreux amis étaient également venus comme M. Ragner Commandeur de l'American Légion et Mr. Clemente, le Colonel She-

riff délégué de la British Legion, M. José Germain des Ecrivains Combattants, le Colonel Legros de l'Ecole de Joinville, MM. Renaux de l'A.V.H., Randoux de l'U.F., Volvey des A.P.G., Vuillemin des plus Grands Invalides, Jugon des Gueules Cassées, Solier des Blessés Multiples, Bouré des Trépanés.

A 15 h. 30, M. Champetier de Ribes, Ministre des Anciens Combattants, accompagné de M. Fatou, son chef de Cabinet, arrive salué par La Marseillaise. Il prend place au premier rang de l'assistance et le Général Brécard, qui préside la cérémonie, donne immédiatement la parole à notre Président et ami Conan.

Ensuite, après avoir salué le Ministre et la vaillante assistance où l'on ne compte pas moins de 18 généraux, notre Président rappelle que l'U.A.G. a déjà vingt années d'existence et que son premier Président d'Honneur fut le Maréchal Maunoury. Dans un langage sobre et élevé, il dit l'aide que le vainqueur de l'Ourcq nous apporta aux débuts de notre Association, dont il guida les premiers pas avec le regretté Brieux. Pour ce grand soldat devenu Aveugle de guerre comme nous, le voile sombre avait séparé la vie qui avait été la sienne, la nôtre, de la vie nouvelle qui nous attendait. Il avait eu confiance en notre Association.

Notre Président, saluant la famille de notre premier Président d'Honneur, l'assura que le buste qui allait être inauguré serait un gage permanent de la fidélité du souvenir des aveugles de guerre.

Le Général Brécard prit alors la parole et s'exprima en ces termes :

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

« L'honneur que vous m'avez réservé, en me demandant de présider cette cérémonie a pour moi une double signification : il me permet d'abord d'évoquer aujourd'hui le souvenir du chef vénéré auquel des circonstances dramatiques m'ont lié d'une façon indissoluble, ensuite de rapprocher la cruelle destinée de ce chef qu'une balle allemande a plongé dans la nuit, à celle de vous tous, chers et anciens compagnons d'armes que vos glorieuses blessures ont privé pour toujours du bien que tout être possède à son entrée dans la vie : la lumière du jour.

« Quand le 2 Avril 1923 furent célébrées à Mer les obsèques du Général Maunoury, le Général Dubail, alors grand Chancelier de la Légion d'Honneur prononça les paroles suivantes : « on a remarqué

que les aveugles marchent la tête haute. C'est ce fait qu'a exprimé Beaudelaire dans un vers resté célèbre : « Je dis : que cherchent-ils au ciel tous les aveugles ? » Le Général Maunoury n'y cherchait rien. Il y vivait comme dans une patrie d'élection, en communion constante avec l'idéal de patriotisme, d'honneur et de justice qui avait façonné son âme de héros. »

« C'est en m'inspirant de ce texte que je voudrais vous parler du Général Maunoury. MM. Je n'entreprendrai pas de vous retracer en quelques minutes la physionomie et la carrière de ce héros. Une telle vie mérite mieux que le simple rappel forcément monotone de ses états de services, si brillants soient-ils. Je me bornerai à évoquer devant vous quelques épisodes de sa vie, au cours d'une longue carrière dont les débuts sont antérieurs à 1870, et qui s'est terminée tragiquement dans une tranchée de l'Aisne en Mars 1915.

« Sorti de l'Ecole polytechnique en 1869, Maunoury venait d'être nommé Sous-Lieutenant d'Artillerie quand retentit le canon de 1870. Blessé à la bataille de Champigny et nommé Chevalier de la Légion d'Honneur quelques semaines plus tard, il acheva son instruction militaire à l'Ecole de Cavalerie de Saumur, puis à l'Ecole de guerre où il entra en 1881. A partir de cette époque, il compte au nombre de ces officiers modestes et brillants qui, soit dans l'Etat-Major, soit dans la troupe, ont fait de l'Armée française le magnifique instrument de guerre qui devait en 1914 faire l'admiration du monde.

« J'ai rappelé dans d'autres enceintes que Saint-Cyrien de 1885, j'avais été l'élève du Commandant Maunoury, professeur d'artillerie à l'Ecole Spéciale Militaire. Comme tous mes camarades de cette époque lointaine j'étais sensible à toutes les manifestations extérieures et le Commandant Maunoury nous en imposait par sa tenue élégante et soignée, par sa parole nette et précise, par l'autorité qui se dégageait de sa personnalité.

« Je m'excuse ici de me citer moi-même : mais dans la trop courte et insuffisante biographie que j'ai écrite, il y a quelques années, je l'ai défini ainsi qu'il suit : « Pendant plus de 45 ans il représente le type parfait de l'officier français, fin, profond, instruit, distingué, accessible à tous les sentiments qui font vibrer son cœur. Son intelligence brillante et sa culture étendue savent aussi bien s'adapter aux questions techniques concernant la mise en service d'un nouveau matériel qu'aux études sociales, aux questions d'art ou de haute tactique : il est vraiment l'homme d'une époque ». Colonel du 11<sup>e</sup> d'Artillerie à Vincennes en 1897, Général de Brigade à Verdun en 1901, il commande l'Ecole de guerre en 1907, et devient plus tard Commandant du 15<sup>e</sup> puis du 20<sup>e</sup> Corps, Gouverneur Mili-

taire de Paris, et Membre du Conseil supérieur de la Guerre. En 1912 il passe au cadre de réserve.

« Il avait quitté le service actif depuis 2 ans, quand le 2 Août 1914 la déclaration de guerre le rappela à l'activité. Investi tout d'abord du commandement d'une armée sur le front de Lorraine, il était transporté le 24 Août dans la région de Montdidier, pour recevoir le Commandement d'une armée nouvelle, la 6<sup>e</sup>, appelée à jouer un rôle décisif dans la grande opération stratégique conçue par le Général Joffre. Les circonstances du moment m'ont placé pendant quelques heures aux côtés du Général Maunoury alors que s'opérait la concentration de son armée. Les allemands avançaient sur Paris avec une vitesse que rien ne pouvait ralentir : les bataillons de l'armée débarqués en pleine nuit étaient lancés sans grands renseignements, sans cartes dans la direction présumée de l'ennemi, qu'il fallait arrêter à tout prix. C'était une situation angoissante et terrible. Pendant quelques jours l'armée Maunoury constituée sous le canon manœuvra en retraite devant la poussée allemande, de façon à défendre les abords de la capitale. Le 4 Septembre elle recevait du Général Gallieni Gouverneur Militaire de Paris, qui le lui transmettait du Commandant en chef, l'ordre gal N° 6 fixant les conditions de l'offensive qui allait être déclanchée : le lendemain 5 Septembre, lui parvenait le fameux ordre préliminaire à la bataille qui devait immortaliser à jamais le nom du Maréchal Joffre, le vainqueur de la Marne.

« Dès le 5 dans la journée, la 6<sup>e</sup> Armée prenait l'offensive dans la direction de l'Ourcq, offensive qui devait se poursuivre pendant 4 jours, les 6-7-8-9- Septembre. Au cours de ces terribles journées, les troupes de la 6<sup>e</sup> Armée luttèrent pied à pied sans jamais faiblir : c'étaient le 6<sup>e</sup> groupe de Division de réserve du Général de Lamaze, le 7<sup>e</sup> Corps du Général Vautier, le 4<sup>e</sup> Corps du Général Boëlle, le Corps de Cavalerie du Général Sordet : quelques divisions de réserve, une division d'Afrique. Pendant ce temps les corps de la première Armée allemande, dont une partie avait déjà franchi la Marne remontaient vers le Nord et s'efforçaient de déborder la gauche de la 6<sup>e</sup> armée. Au cours de ces combats héroïques, entremêlés de succès et de revers, l'indomptable énergie du Général Maunoury fit face à une situation vraiment dramatique. Il avait engagé toutes ses réserves : ses troupes exténuées étaient arrivées aux dernières limites de la fatigue et de l'épuisement, quand le 10 Septembre l'Armée Kluck entama son mouvement de retraite. « Les Boches reculent » tel fut l'immense cri de joie qui en un instant parcourut les rangs de toute l'armée.

« Ce jour-là, pour la première fois le Général Maunoury épingla sur sa poitrine le ruban commémoratif de la campagne de 1870 qu'il

n'avait jamais voulu porter : le lendemain, les insignes de Grand Croix de la Légion d'Honneur étaient remis au vainqueur de l'Ourcq par le Commandant en chef qui consacrait ainsi la victoire de la 6<sup>e</sup> Armée. Cette magnifique opération eut un immense retentissement et avec le recul du temps, on peut affirmer que la ténacité indomptable de l'aile gauche contribua pour une très grande part à la victoire de la Marne. Si elle avait fléchi, le succès de la bataille était compromis et par voie de conséquence celui de la guerre.

« Honneur à tous ceux, à quelque rang qu'ils aient été placés, qui ont contribué à la plus grande victoire de tous les temps.

« Quelques jours plus tard, la 6<sup>e</sup> Armée était arrêtée sur l'Aisne, devant les organisations allemandes qui bordaient la rive droite de la rivière ; et à la fin de l'année 1914 je devenais le chef d'Etat-Major de cette Armée. Les quelques mois passés auprès du Général Maunoury comme son collaborateur immédiat, ont laissé dans mon cœur un souvenir qui ne s'effacera qu'avec ma vie. Quand arrivé au bout d'une longue carrière, un soldat fait un retour sur les événements tragiques qu'il a traversés, sur les hommes et les chefs qu'il a rencontrés, il se fait une idée précise de ceux qu'il a vus à l'œuvre. Le Général Maunoury est un des chefs qui a exercé sur moi, sur mon jugement, sur ma vie une impression profonde. Certes son intelligence était très ouverte, son caractère plein de noblesse, son indépendance absolue. Mais ce qu'il fallait admirer le plus en lui, c'étaient ses qualités profondes, son sentiment de l'équité, de la discipline, sa volonté de se plier à tout ce qui pouvait être utile à l'intérêt de la France. Il faisait toujours abstraction de lui-même et ne visait qu'un but, celui qui, dans l'intérêt général était fixé par le commandement ; même si son intérêt particulier devait en souffrir. Ces qualités militaires alliées à une grande valeur morale, à une simplicité dont je n'ai pas connu d'égale ont fait du Général Maunoury un des plus beaux chefs de guerre, parmi ceux qui se sont révélés en 1914.

« Mais hélas ! les hasards de la guerre devaient au début de 1915 interrompre à jamais cette magnifique carrière. Le 11 Mars, le Q.G. de l'Armée était à Villers-Cotterets et j'avais accompagné le Général sur le plateau de Nouvron dans une de ses visites quotidiennes aux troupes de l'armée. Nous marchions en file indienne dans une tranchée très rapprochée de la tranchée allemande, en observant un silence absolu : en tête était un officier guide, puis venaient les uns derrière les autres, le Général Maunoury, le Général de Villaret Commandant le 7<sup>e</sup> Corps, moi-même, le Colonel Trouchaud Commandant la brigade en ligne et derrière nous une dizaine d'officiers ou de sous-officiers. A un certain moment, le Général de Villaret invita le Général Maunoury à se pencher près d'un créneau d'où

L'on apercevait très bien la tranchée allemande très proche. Aussitôt une balle ennemie frappa le créneau atteignit le Général Maunoury en pleine figure, le Général de Villaret au front et tous deux roulèrent sur moi au fond de la tranchée. Je me relevai rapidement et avec quelques officiers nous nous efforçâmes de placer le blessé sur un brancard : une partie de sa figure était arrachée et pas un instant je n'eus la pensée qu'il pouvait survivre à son affreuse blessure ; car il avait perdu toute connaissance ; avec de grandes difficultés, nous le transportâmes à travers 600 mètres de tranchées et de boyaux pour atteindre le poste de secours le plus rapproché où il reçut un premier pansement. Du plateau de Nouvron soit à bras, soit en voiture d'ambulance, le convoi atteignit d'abord Vic-sur-Aisne où le Lieutenant-Colonel Schneider vint le rejoindre, puis Villers Cotterets. Là le médecin général Nimier Médecin de l'Armée procéda à un examen profond de la blessure qui sembla quelque peu rassurant : le lendemain le professeur Tuffier fut appelé en consultation. Pendant quelques jours le Général resta dans une prostration complète ; puis, après quelques alternatives d'inquiétudes et d'espoir, une amélioration sensible se produisit qui permit d'envisager le transport à Paris. Mais hélas ! nous n'avions pas d'illusions : le nerf optique avait été atteint et nous savions que les yeux de notre chef ne s'ouvriraient plus jamais à la lumière du jour.

« Dans cette grande infortune le Général Maunoury fut véritablement stoïque. Jamais un mot de regret, jamais une plainte ne sortit de ses lèvres, il accepta son épreuve dont vous tous MM. qui m'écoutez concevez la douleur et l'étendue, avec une résignation complète et désormais c'est à celle qui jusqu'à son dernier jour fut la fidèle compagne de sa vie, et à qui nous adressons ici respectueux hommage que fut confiée la douce et triste mission de guider ses pas.

« A partir de cette époque le Général Maunoury n'appartient pour ainsi dire plus à l'armée active : son cœur ne se sépare cependant pas de ses compagnons d'armes, dont il perçoit les opérations en les suivant du doigt sur une carte en relief ou le front avait été figuré ; il appartient maintenant à la grande armée des mutilés et en particulier à celle des aveugles de guerre pour qui nous éprouvons tous tant de respect et de compassion. Votre président, MM. a retracé en termes excellents l'œuvre que le Général Maunoury a réalisée au milieu de vous, et dans cette nouvelle carrière il n'a pas voulu se montrer inférieur à lui-même : comme sur le champ de bataille, il a été un chef.

« C'est MM. la grande leçon que nous pouvons retenir de cette belle vie de soldat. Quand un homme de guerre doit à ses seules vertus militaires le haut rang auquel l'ont appelé ses chefs, on peut

être certain que les distinctions qui l'ont honoré ont été bien placées. Une seule cependant a manqué au Général Maunoury de son vivant. La dignité de Maréchal de France à laquelle il avait tant de droits ne lui a été concédée qu'après sa mort. Investi de cette haute dignité au moment où il entrait dans l'Eternité, nous pouvons affirmer que sa grande âme n'a pas ménagé sa reconnaissance à ceux qui, un peu tard peut être, ont voulu glorifier ainsi le vainqueur de l'Ourcq.

« Messieurs nous sommes réunis aujourd'hui pour honorer le souvenir du Général Maunoury au moment où la France traverse une crise particulièrement grave. Si nous rapprochons cette crise des événements dramatiques auxquels le Général Maunoury a pris une si grande part pendant les premiers mois de 1914 nous ne pouvons défendre d'un profond sentiment de tristesse. En 1914 nous nous dressions devant le péril allemand, avec notre confiance notre splendide armée, l'héroïsme de nos soldats, la science de notre commandement et la valeur de notre corps d'officiers. Tous nos efforts, toutes nos énergies étaient tendues vers le but que nous poursuivions — la victoire.

« Aujourd'hui, après 20 ans d'une paix hérissée de difficultés, il semble que cette victoire qui nous a coûté tant de sang se soit volatilisée. Nous assistons à la « victoire des vaincus », comme a pu l'écrire un homme politique dont la science historique n'est pas discutée ; et cette victoire, nos adversaires d'hier l'ont remportée en pleine paix, sans tirer un coup de fusil. C'est là ce qui rend notre situation si précaire et si douloureuse. Certes, ceux qui ont fait la guerre une fois ne désirent pas la voir recommencer ; mais il est pénible de penser qu'à l'heure actuelle nous la cotoyons encore.

« Or les Français doivent se convaincre qu'une seule chose peut l'écartier, — l'affirmation qu'ils ne la redoutent pas. Les magnifiques paroles de paix prononcées aussi bien dans les églises protestantes que du haut de la Chaire de Saint-Pierre, ont apporté au monde chrétien de grandes espérances : mais elles ne seront efficaces que si les peuples vivent dans l'ordre, dans la discipline, dans le respect des lois et des traités. La France a toujours été fidèle à sa parole : quand elle a mis sa signature au bas d'un acte diplomatique et qu'elle a engagé son honneur, elle ne s'y est jamais dérobée. Notre passé est garant de l'avenir ; c'est pourquoi nous pouvons envisager cet avenir avec sérénité. Si nous donnons l'impression que nous sommes prêts à défendre nos libertés et que nous ne redoutons pas la guerre, nous ne l'aurons pas. Ceci n'est pas seulement une affaire de gouvernement ; c'est l'affaire de la nation tout entière, car le gouvernement ne peut rien s'il ne sent pas qu'il a la nation derrière lui. Aujourd'hui, nous ne doutons pas un instant que ceux qui ont entre les mains la lourde charge des destinées du pays sauront par leur

sagesse et leur fermeté nous conduire sur le grand chemin étincelant de lumière qui nous amènera à la paix.

« Puissent tous les Français comprendre qu'ils n'atteindront ce but que par leur volonté, leur courage, leur travail et leur Union derrière le drapeau national.

« Puisse le grand souvenir du Maréchal Maunoury nous aider à poursuivre notre effort continu pour faire reculer la guerre et triompher la paix dans l'honneur et dans la liberté. »

Ce fut alors un moment de grande émotion, où le Général Brécard, devant l'assistance debout, dévoila la noble figure mutilée du Maréchal, dont le talent du Maître Jean Boucher nous a légué à jamais les traits.

Une partie artistique suivit, où nous entendîmes avec plaisir M. Koudeline de l'Opéra-Comique, le Quatuor de Saxophones de Paris (ex-Quatuor de la Garde) puis Mme Jane Rolland de l'Opéra-Comique, enfin Mlle Fanny Robiane de l'Odéon et M. Louis Brézé de la Porte-Saint-Martin qui interprétèrent avec un sentiment profond le bel acte en vers « La Flamme » de notre camarade José Germain Président-Fondateur de l'Association des Ecrivains Combattants et M. E. Guerinon.

Nos invités voulurent bien nous dire combien ils avaient goûté ce programme qui termina, dans une atmosphère conforme aux sentiments unanimes de l'assistance, cette cérémonie que nous n'oublierons pas.

H. A.

---

## L'U.A.G. RANIME LA FLAMME

---

Nos travaux d'Assemblée Générale ayant commencé le jeudi 27 Avril par des séances de Commissions, le lendemain 28 nous avons suspendu ces travaux pour nous rendre à l'Arc de Triomphe ranimer La Flamme au Tombeau du soldat inconnu.

Les membres de l'U.A.G. étaient très nombreux à cette cérémonie et il ne fallut pas moins de quatre cars pour nous transporter de la rue Blanche à l'Etoile où nous avons eu le grand plaisir et l'honneur de trouver auprès de nous le drapeau américain qui participa avec l'U.A.G. à l'hommage que nous avons rendu à l'« Inconnu ».

---

## PENDANT L'ASSEMBLÉE

---

### DANS LA MAISON

Comme on peut se l'imaginer, notre Maison fut une véritable ruche pendant toute cette période d'Assemblée Générale. Dès le début de la semaine, les chambres étaient prises et le 26 Avril, jour de la cérémonie, nous devions loger quantité de camarades dans les hôtels avoisinants.

Avec une telle affluence, on aurait pu craindre un mauvais fonctionnement des services, mais il n'en a rien été et nos camarades ont bien voulu nous faire part de leur satisfaction à la fin du séjour qu'ils viennent d'effectuer rue Blanche.

La véranda qui prolonge notre salle à manger sur le jardin a été d'une grande utilité et nous a permis de ne faire tous les jours qu'un seul service à déjeuner, où on a pu servir 200 repas à la fois, sans aucun retard. Néanmoins, le samedi 27, deux services ont été nécessaires, le nombre des convives étant de 222 au déjeuner et 172 au diner.

Il était bien agréable de constater non seulement l'utilité mais la nécessité de cette Maison où les camarades, se trouvant chez eux, n'avaient pas à la fin des réunions à se disperser aux quatre coins de Paris, mais au contraire pouvaient rester entre eux et profiter de la présence d'un camarade qu'ils voient parfois rarement pour passer un bon moment ensemble. Ce fut aussi une grande joie de pouvoir tenir pour la première fois notre Assemblée Générale chez nous où, grâce à l'amabilité de nos guides qui ont bien voulu nous aider en cette circonstance, nous étions très à l'aise dans notre grande salle sans même être obligés d'occuper complètement la véranda adjacente.

Nous remercions tout le monde, camarades et guides, de la bonne humeur apportée à nous aider dans l'organisation de cette réunion qui s'est passée dans la meilleure atmosphère de fraternité.

### NOTRE CONCERT DU 29 AVRIL

Le samedi 29, les travaux de nos Commissions étaient terminés dans la matinée et après le déjeuner, nous nous rendions tous en groupe au Théâtre de Paris pour assister au concert que nous avons organisé à l'occasion du 20<sup>e</sup> Anniversaire. Il est assez plaisant de

noter que cet ancien Théâtre Réjane, qui vit tant de succès de la scène parisienne, mis à notre disposition pour cette matinée, se trouve à deux pas de notre porte. C'est d'ailleurs un peu le théâtre de l'Union, car M. Volterra a donné des ordres pour que nos camarades soient toujours reçus avec empressement, et Dieu sait si on en a profité !

Nombreux étaient nos camarades, avec leurs familles et leurs amis, venus pour assister à ce spectacle donné à bureaux fermés, spécialement pour nous. Le programme, très varié, satisfait tout le monde et jusqu'à 6 heures nous avons goûté ensemble les joies d'un spectacle à nous destiné.

Nous remercions vivement M. Volterra d'avoir mis gracieusement à notre disposition la salle de son magnifique théâtre et lui disons tout le plaisir que nous avons eu de nous réunir dans son « Théâtre de Paris ».

H. A.

---



## LE BANQUET

---

Après l'Assemblée Générale, dont nous avons parlé plus haut, a eu lieu comme d'habitude le banquet de l'U.A.G. Six autobus amenaient les congressistes de la rue Blanche au Palais d'Orsay où ils prenaient rapidement les places que le Comité d'Action avait fort judicieusement réservées à chacun.

En cette occasion, M. Champetier de Ribes, Ministre des Anciens Combattants, nous donnait dans la même semaine un second témoignage d'amitié en venant présider ce traditionnel déjeuner.

Autour de lui, avaient pris place avec notre Président et le Bureau de l'U.A.G., M. Boissière, Vice-Président du Conseil Municipal, représentant la Ville de Paris, Mme Cassou, représentant la Confédération Nationale des Anciens Combattants, M. Possoz, Directeur de l'Office National des Mutilés, M. Bellier, Secrétaire Général du Comité Départemental de la Seine, M<sup>e</sup> Depaux-Dumesnil, M. Georges Chepfer, puis nos camarades : Régnier, Président de la Fédération des Plus Grands Invalides, le Commandant Beslay de l'A.G.M.G., Zumulanski des Gueules Cassées, Doby des Blessés Multiples, Servati des Trépanés et Parent des Amputés.

A l'entrée du Ministre, la Marseillaise fut jouée par la Musique des Anciens Combattants qui se fit entendre pendant tout le déjeuner. A la fin du banquet, des discours furent prononcés par notre Président Conan, par Régnier au nom du Comité d'Entente, Mme Cassou au nom de la Confédération, M. Boissière pour la Ville de Paris et enfin le Ministre qui nous adressa des paroles très affectueuses.

Nous publierons dans notre prochain Bulletin la teneur de ces différents discours.

H. A.

---

## ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

A la suite de l'Assemblée Générale, le résultat des élections pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration est proclamé :

Inscrits .....	1966
Nombre de votants .....	1514
Bulletins blancs ou nuls .....	35
Suffrages exprimés .....	1479

*Ont obtenu :*

Guillam .....	1313
Fauvel .....	1305
Bardoux .....	1304
Muller .....	1290
Noireaux .....	1264
Derunder .....	1251
Lauté .....	1244
Bois .....	1187
Bertrand .....	1183
Grillet .....	1174
Dallet .....	486
Mathieu .....	446
Sibiril .....	404
Eiselé .....	363
Olivier .....	319
Almey .....	210

En conséquence, sont élus membres du Conseil d'Administration pour trois ans : Guillam, Fauvel, Bardoux, Muller, Noireaux, Derunder, Lauté, Bois, Bertrand, Grillet.

---

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LIVRE PARLÉ

---

L'Assemblée Générale du Comité Français pour le Livre Parlé a eu lieu le vendredi 21 Avril dernier.

Les délégués de l'Union des Aveugles de Guerre, de l'Association Valentin Haüy et de la Fédération Nationale des Aveugles Civils étaient présents, ainsi que les représentants de l'American Braille Press. Pour l'U.A.G. : Conan, Favret, Izaac, Amblard.

Après l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée de 1938 et la lecture du rapport moral faite par M. Iweins, M. Raverat donna d'intéressants renseignements sur la nouvelle fabrication des disques dont on peut maintenant espérer un rendement parfait.

Les délégués recherchèrent ensuite le moyen de répandre le plus largement possible des appareils parmi tous les Aveugles de France.

Le Conseil d'Administration renouvela ensuite dans les fonctions de Président, notre camarade Conan, Président de l'U.A.G.

---

## LÉGION D'HONNEUR

---

Par décret en date du 31 Mars 1939, publié au *Journal Officiel* du 8 Avril 1939, notre camarade SALETTES (Zéphirin), ancien sergent du 53<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale, a été promu au grade d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.



## Chronique de l'U. A. G.

### ENTRE NOUS

---

#### Naissances

Notre camarade et Madame Moteau de Meobecq (Indre) nous font part de la naissance de leur 5<sup>e</sup> enfant, Roland, le 22 mars 1939.

Notre camarade El Gafsi, de Gafsa (Tunisie) nous fait part de la naissance de son fils Mustapha, le 28 mars 1939.

Notre camarade et Madame Ducros d'Arlanc (Puy-de-Dôme) nous font part de la naissance de leur 3<sup>e</sup> enfant, le 10 avril 1939.

Notre camarade et Madame Passebon de La Crèche (Deux-Sèvres), nous font part de la naissance de leur 6<sup>e</sup> enfant, le 17 avril 1939.

Notre camarade Ledroit d'Angers (M.-et-L.), nous fait part de la naissance de sa petite fille, le 15 mars 1939.

Notre camarade Sabier de Deuil (S.-et-O.), nous fait part de la naissance de sa petite fille, le 14 avril 1939.

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

#### Mariages

Notre camarade et Madame Junqua de Seysses-Savès (Gers) nous font part du mariage de leur fille avec M. Peyrouzolle, célébré le 4 février 1939.

Notre camarade et Madame Grattepain de Cannes (A.-M.) nous font part du mariage de leur fils avec Mlle Marguerite Renot, célébré le 8 avril 1939.

Notre camarade Rollet des Forges Longchamp (Aube) nous fait part du mariage de sa fille avec M. Laurent, célébré le 15 avril 1939.

Notre camarade et Madame Duverger de Saumur (M.-et-L.) nous font part du mariage de leur fille, célébré le 24 avril 1939.

Notre camarade Villefayot du Chesnay (S.-et-O.) nous fait part de son mariage avec Mlle Georgette Mondain, célébré le 30 mars 1939.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

### Décès

Nous apprenons le décès de :

Notre camarade Magnenet Henri, de Maiche (Doubs), décédé le 31 mars 1939, à l'âge de 49 ans.

Né le 24 juillet 1890 à Vallonne (Doubs), Maréchal-des-Logis au 9<sup>e</sup> d'Artillerie, réformé à 190 % art. 10 et 12 pour cécité et amputation du bras droit, notre camarade laisse une veuve. Il était adhérent à la Caisse de Prévoyance de l'U.A.G.

Notre camarade Pey Jean de Elne (Pyr.-Or.), décédé le 1<sup>er</sup> avril 1939 à l'âge de 66 ans.

Né le 27 mars 1873, soldat au 128<sup>e</sup> d'Infanterie Territoriale, réformé à 170 % art. 10 et 12 pour cécité et blessures multiples notre camarade laisse une fille.

Notre camarade Lacoste Joseph de Soustons (Landes), décédé le 16 Avril 1939, à l'âge de 57 ans.

Né le 14 mars 1882, soldat au 49<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, réformé à 120 % art. 10 et 12 pour cécité et blessures multiples, notre camarade fut blessé le 25 avril 1917 à Craonne. Il était titulaire de la Médaille Militaire et Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Notre camarade Feschet Eugène, de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), décédé le 20 Avril 1939, à l'âge de 44 ans.

Né le 1<sup>er</sup> décembre 1895 à Bourg-Saint-Andéol, soldat au 7<sup>e</sup> Chasseurs Alpains, notre camarade fut blessé le 27 décembre 1915 à l'Hartmanswillerskopf. Réformé à 100 % art. 10 pour cécité notre camarade était titulaire de la Médaille Militaire et Officier de la Légion d'Honneur. Il faisait partie de la Caisse de Prévoyance.

Notre camarade Petit Joseph, de Bosc-Le-Hard (Seine-Inf.), décédé le 21 avril 1919, à l'âge de 56 ans.

Né le 21 mars 1884 à Saint-Maxent (Somme), soldat au 120<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 26 septembre 1924. Réformé à 100 % art. 10 pour cécité, il était officier de la Légion

d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire. Il laisse une veuve et 2 enfants. Petit faisait partie de la Caisse de Prévoyance.

Notre camarade Ducouret Paul, de Neuilly-la-Forêt (Calvados), décédé le 25 avril 1939, à l'âge de 67 ans.

Né le 24 décembre 1872 à Paris, soldat au 19<sup>e</sup> Train, Dépôt des Métallurgistes, notre camarade était réformé à 100 % art. 10 pour cécité. Il laisse une veuve et deux enfants et faisait partie de la Caisse de Prévoyance.

Du père de notre camarade Bourdieu de Nérac (Lot-et-Gar.), décédé à l'âge de 77 ans et de ses deux beaux-frères décédés à l'âge de 46 et 50 ans.

Du père de notre camarade Grossemy d'Arras (P.-de-C.), décédé le 12 avril 1939 à l'âge de 72 ans.

Du père de notre camarade Valadeau Pierre de Saint-Junien (Hte-Vienne), décédé le 31 mars 1939 à l'âge de 76 ans.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

## COTISATIONS 1939

### Cotisations volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui ont tenu à effectuer un nouveau versement : Thiriet 10 fr. ; Renoux 5 ; Lathière 5 ; Bussonnais 10 ; Vial E. 20 ; Prevost G. 10 ; Le Serrec 5 ; Abba 10 ; Devlieger 5 ; Kallembrun 50 ; Lachatre 5 ; Fondement 10 ; Victorin 5 ; Guillou 10 ; Huet H. 5 ; Passebon 5 ; Gillot 10 ; Saulnier 20 ; Fournier C. 10 ; Motte 5 ; Perrin 10.

### Cotisations

Thiriet, Brioul, Néhou, Rochette, Charmillon, Rolando, Bailly, Lathière, Melin, Renoux, Boyer P., Maurel, Beda, Nonorgues, Flandre, Guerry, Mougénel, Veyret, Michelet, Lacroix, Gresset, Liotaud, Bussonnais, Roybin, Despinardes, Mondoloni, Vial E., Le Treust, Huot, Salesse, Beaubras, Cassat, Prevost G., Labat, Brissonnet, Grosjean, Besnard, Le Teuff, Galbourdin, Petitdidier, Malingre, Lecardonnel, Pasquier T., Seguiet, Satgé, Cailleau, Geniès, Massot, Severac, Leroy Albert, De Witte, Jandot, Junqua, Boulet A., Finot, Laffargue, Rougé, Bouval, Trotel, Mauriceau, Le Serrec, Abba, Le Borgne, Mlle Marin, Salmon, Lemerle, Stephan, Godard, Ramadour, Pasquet, Coutarel, Pierron, Kerrien, Madon, Devlieger, Marsal, Cointepas, Revol, Lachatre, Fondement, Erouart, Grelier, Fleury E., Veron F., Favier P., Victorin, Le Goff, Cresson, Grosbois, Boulanger, Moiroud, Mattei, Duplan J., Launay E., Rouhaud, Raffat J., Dumont, Pousse, Martin G., Barrallon, Brossard, Etienbled, Hipolite, Giudicelli, Braun M., Picot, Scaglia, Chastaing, Houpert M., Dufourg, Le Floch J., Renaud C., Bayle, Gauthier J., Lazaro, Patisou, Huet H., Passebon, Beaurain, Plenacoste, Potdevin, Juhen, Rousé, Guillaume, Catherine, Lautwein, Guyollot, Gustin, Blaise, Guibert, David E., Merlet, Cabrol, Gable, Duffès, Gillot, Bernard, Laurent J., Montalan, Bruley, Chassagny, Karli, Esclaine, Tauriac, Barbettes, Champagnon, Cizac, Guillemain M., Evette, Vidal, Grillet L., Vanluggène, Lagarde O., Hébréard, Billoud, Vernhes, Draperi J., Couesnon R., Fabre J., Motte, Mayet, Vilain, Dunié, Royer M., Fournier C., Roussaux, Finet, Lacambre, Perrin, Vichet, Draperi J., Bonnardin, Arnaud A., Almey, Lelée, Ploy, Martin E., Barry, Sursin L., Leblond A.

## Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration

du 4 Mars 1939

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Conan.

*Sont présents* : Conan, Guillam, Izaac, Leveau, Amblard, L'Evesque, Bardoux, Bertrand, Bois, Brusson, Courteix, Derunder, Evrat, Fauvel, Favret, Grillet, Laffargue, Lauté, Malgat, Muller, Noireaux, Roy G., Satgé.

*Excusés* : Bloncourt, Cabasson, Céré-Labourdette, Lagarde, Nicolaï, Robert M., Scapini.

*Ont donné leurs pouvoirs* :

à Amblard : Céré-Labourdette, Robert M.,

à Favret : Cabasson,

à Laffargue : Lagarde.

*Assistaient également à la séance* : MM. de Traversay, Président et Iweins, membre du Comité d'Action, M. Bloch, trésorier-adjoint.

Les camarades : Berthet, Briant, Charlat, Chauvel, Laügt, Mathieu, Méline, Olivier, Pagenel, Rousseau, Sabier, Saillot, Vernet.

1° Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 janvier 1939 est adopté à l'unanimité.

2° La situation financière de janvier 1939 est adoptée à l'unanimité.

3° Action en cours : Le Président fait un exposé complet de l'état des négociations relatives au rajustement des pensions. Il indique la position de la Confédération au regard du rajustement général et les dispositions prises en faveur des grands invalides. Il est donné connaissance au Conseil du projet du Comité d'Entente qui prévoit une augmentation des allocations des Grands Invalides ainsi que la parité de l'allocation 6 des bi-manchots avec l'allocation 5 bis.

Conan met ensuite le Conseil au courant du différend surgi entre les Associations pour d'autres revendications.

Les administrateurs étudient attentivement le projet qui leur est soumis et, après avoir fait part aux délégués du Bureau de leur

opinion sur cette importante question, font confiance aux délégués pour continuer les négociations afin d'obtenir le plus rapidement possible une amélioration du taux de nos allocations. Auparavant, le Président avait mis le Conseil au courant de l'état d'avancement de l'extension du statut.

4° A la date du 24 février indiquée comme date limite de réception des candidatures, le nombre de candidatures au renouvellement du Conseil d'Administration était de 16 et les noms de ces candidats, tirés au sort, donnent la liste suivante qui constituera le bulletin de vote :

Bardoux Robert, Noireaux Victor, Mathieu Henri, Almey Félix, Guillam Edmond, Dallet François, Olivier Pierre, Muller Georges, Derunder Paul, Fauvel Albert, Grillet Louis, Sibiril Pierre, Bertrand Fernand, Eiselé Jean, Bois Paul, Lauté Robert.

5° Le Bureau soumet au Conseil les propositions d'attribution d'allocations aux aveugles anciens combattants dont la pension a été rejetée et qui reçoivent chaque année une aide de l'Union. Le Conseil relève légèrement une allocation et les sommes suivantes sont attribuées pour l'année 1939 :

à Borie François, Aulnay-sous-Bois (S.-et-O.) .....	1.000 frs
à Frammery Paul, Bomy (P.-de-C.) .....	1.200 frs
à Fargeot Raymond, bi-manchoth .....	4.000 frs

6° Le Bureau soumet au Conseil une liste de quelques camarades qui s'acquittent mal des remboursements de leur dette envers l'Union.

Après avoir examiné tous les cas, le Conseil demande au Bureau de continuer la procédure engagée vis-à-vis de plusieurs camarades, décide de surseoir à certaines sanctions demandées en faveur de certains cas qui présentent des circonstances atténuantes et décide la radiation de : Giorgetti, Ursat et Michel Adolphe.

7° Demande d'adhésion de : Espiard Raoul, 1, rue Pasteur, Pont L'Abbé (Finistère), 180 %, art. 10 et 12, titre définitif, Carte du Combattant.

Ce camarade remplissant les conditions est admis membre titulaire de l'U.A.G.

Le Conseil attribue ensuite une allocation de 300 frs au camarade D... victime civile, à l'occasion de la naissance de son enfant.

Après avoir pris connaissance des dispositions testamentaires de Mme Vve Gilbert Simon, en son vivant demeurant 39 bis, boule-

vard de la Boissière à Noisy-le-Sec (Seine) où elle est décédée le 29 septembre 1938 par lesquelles elle lègue aux Aveugles de Guerre une somme de 5.000 frs le Conseil d'Administration de l'U.A.G. accepte à l'unanimité ces dispositions testamentaires et donne tous pouvoirs à son trésorier pour encaisser ce legs en son nom, prendre tous engagements et faire le nécessaire.

Le Bureau met le Conseil au courant des dispositions déjà prises en vue de la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'U.A.G. Les administrateurs, après avoir présenté plusieurs suggestions d'exécution, approuvent les dispositions proposées et demandent au Bureau d'en poursuivre la réalisation.

Le menu du banquet de clôture est présenté. Le Conseil décide de ne pas augmenter la contribution des camarades et de leur demander comme l'année dernière une somme de 35 frs, l'Union versant le complément qui sera cette année de 25 frs au lieu de 20 frs en 1938.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 heures.

**Procès-Verbal**  
**de l'Assemblée de la Section des Alpes-Maritimes**  
**le 26 Février 1939, Salle Bréa, à Nice**

---

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence d'Hébréard, Président de la Section.

*Sont présents* : Alloï, Barbier, Bon, Bompuis, Billoud, Bruley, Chambert, Christophe, Delille, Draperi Jean, Draperi Jacques, Fabre A., Félix, Gaetti, Gauch, George, Léon, Graglia, Grattepain, Grimaldi, Hébréard, Invernizzi, Lansquenet, Mondoloni, Mouisset, Moulet, Palmaro, Pons, Rosso, Rouquette, Roy, Spinetta, Vernhes, Vichet, Victorin.

*Excusés ayant donné leurs pouvoirs à Hébréard* : Bertoni, Butel, Pasquier, Raphel, Isnardy, Roche.

*Excusé sans pouvoir* : Petitjean.

*Absents* : Arnaud, Hennebicq.

*Assistent également à la séance* : Garino, trésorier-voyant, Richeris, Commissaire aux comptes voyant.

Soit : 34 présents, 7 excusés, 2 absents.

Au début de la séance, le Président remercie les camarades d'être venus si nombreux. Il explique la raison de cette Assemblée qui a été motivée à la suite d'une proposition qui consiste à donner cette année notre Assemblée annuelle où doit assister le délégué de Paris et notre banquet à Cannes. Le Comité d'Administration a voulu que ce changement soit décidé par l'Assemblée. Nous en profiterons aujourd'hui pour donner le compte rendu moral et le compte rendu financier et procéderons ensuite au renouvellement du Comité d'Administration, ce qui permettra aux nouveaux élus de pouvoir organiser le Banquet et l'Assemblée où viendra le Délégué de Paris.

M. Garino donne lecture du compte rendu moral qui est approuvé à l'unanimité.

Après le rapport de Richeris, commissaire aux comptes, le compte rendu financier est également adopté à l'unanimité.

Avant de passer au renouvellement du Comité d'Administration le Président fait un exposé sur la gestion de la Section. Il n'y

a aucune candidature nouvelle, le Comité sortant se représente au complet. Sont élus à l'unanimité :

Président : Hébréard ; Vice-Président : Rouquette ; Secrétaire : Chambert ; Trésorier : Garino (membre voyant) ; Commissaire aux Comptes : Richeris (membre voyant) ; Commissaires : Bertoni, Draperi Jean, Grattepain, Pons ; Délégué à Cannes : Grattepain ; Porte-Drapeau : Bruley.

Le Président remercie, au nom du Comité, les camarades de la nouvelle marque de confiance qui vient de lui être témoignée à l'unanimité. Il fait connaître qu'il a reçu des camarades de Cannes faisant partie du Comité d'Administration, une proposition demandant que cette année le délégué de Paris vienne à Cannes et que l'Assemblée et le Banquet aient lieu dans cette dernière ville.

Il demande aux camarades de discuter cette proposition sans parti-pris, mais seulement avec un esprit de bonne camaraderie. Une longue discussion s'engage où plusieurs camarades prennent la parole. Finalement la proposition mise aux voix est adoptée par 25 voix contre 5 et 4 abstentions.

L'Assemblée et le banquet auront lieu à Cannes le 2 Avril prochain.

Sur la demande Billoud, il sera fait les démarches pour obtenir des réductions dans certains magasins. M. Richeris commissaire aux comptes se charge de ces démarches.

Sur la proposition de Pons, par 32 voix contre 2, (Delille et Vernhes), l'Assemblée décide que le Président fera installer le téléphone chez lui et que l'abonnement sera au compte de la caisse de la Section.

Le Président remercie de cette attention ; il veut bien accepter à cause de la facilité que cela donnera pour toutes communications extérieures utiles à la Section.

Le Président annonce que le Maire lui a fait parvenir une subvention de 640 francs. Il indique ensuite, qu'étant le délégué de la Section à l'Assemblée de Paris, et venant d'être réélu à l'unanimité, il est logique que tous les camarades lui donnent leur pouvoir pour cette Assemblée.

La séance est levée à 11 h. 30 et le Président donne rendez-vous à tous les camarades à Cannes le 2 Avril prochain.

---

**Procès-Verbal**  
**de l'Assemblée annuelle de la Section des Alpes Maritimes**  
**le 2 Avril 1939, à Cannes,**

---

La séance est ouverte à 10 heures, dans la Salle des Mariages, à l'Hôtel de Ville, mise à la disposition de la Section par le Maire de Cannes.

*Sont présents* : Bon, Bompuis, Billoud, Bruley, Christophe, Delille, Draperi Jacques, Draperi Jean, Félix, Gauch, Gaëtti, George, Graglia, Grattegrain, Grimaldi, Hébréard, Invernizzi, Isnardy, Lansquennet, Mouisset, Moulet, Pons, Raphael, Roche, Rosso, Roy, Rouquette, Spinetta, Vernhes, Vichet, Victorin, Arnaud et Dupuy Président de la Section des Bouches-du-Rhône.

*Excusés avec pouvoirs au Président* : Alloï, Barbier, Bertoni, Butel, Chambert, Fabre, Palmaro, Pasquier.

*Excusés sans pouvoir* : Hennebicq, Petitjean.

*Absent* : Mondoloni.

Assistaient également à la séance : Garino, trésorier et Richeris Commissaire aux Comptes, membres-voyants.

La réunion est placée sous la présidence d'honneur du camarade Leveau, Vice-Président de l'U.A.G. venu de Paris, pour représenter le Bureau.

Hébréard, Président de la Section, fait remarquer que cette réunion est la suite de l'Assemblée tenue à Nice le 26 Février, avec la présence ce jour du camarade Leveau, à qui il souhaite la bienvenue au nom de tous, il remercie ensuite Mme Leveau d'avoir bien voulu accompagner son mari dans ce long déplacement.

Il prie le camarade Leveau d'être l'interprète de la Section des Alpes-Maritimes pour présenter au Bureau de Paris et à tout le Conseil d'Administration ses remerciements pour le dévouement et les efforts qu'ils ont déployés pour la défense de nos droits et la bonne gestion de notre U.A.G.

Leveau remercie en quelques paroles aimables et assure tous ses camarades de son entier dévouement, ainsi que de celui de tous les camarades du Bureau et du Conseil de Paris.

Dupuy des Bouches-du-Rhône exprime ensuite les sentiments de fraternité, de sa Section.

Après l'adoption à l'unanimité du procès-verbal de la dernière séance, on passe à la discussion de divers vœux.

Plusieurs camarades demandent des éclaircissements sur l'extension du statut des grands mutilés, et la marche à suivre pour ceux qui se verraient refuser le bénéfice de ce statut.

Leveau donne toutes les explications demandées.

Après quoi il assure les camarades que le Bureau de Paris suivra de très près tous les cas de rejet qui lui seront soumis, afin de faire tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir satisfaction.

Billoud demande ensuite quelles sont les dispositions prises pour la défense passive en cas d'évacuation ou d'attaque brusquée par les gaz.

Hébréard indique qu'en Septembre dernier il était intervenu à ce sujet auprès de l'Ingénieur chargé de la défense passive, qui lui a répondu qu'en cas d'évacuation de la ville, des dispositions privilégiées étaient prises en faveur des Aveugles de Guerre et de leurs familles.

Il est décidé de poser la question à l'U.A.G.

La séance est levée à 11 h. 15 ; le cortège se forme, et, entourés des autorités civiles des Présidents des Associations, on se rend au Monument aux Morts déposer une gerbe de fleurs. Une minute de silence est observée, après quoi l'Harmonie Municipale qui prêtait son gracieux concours attaque La Marseillaise.

---

**LE BANQUET.**

A midi 30, un Banquet réunissait à l'Hôtel des Négociants, les Aveugles et leurs familles, ainsi que leurs invités, au total 105 convives. Autour du Président Hébréard, se trouvaient Mme Brioux, M. Escoute, adjoint représentant le Maire de Cannes, le sous-Intendant Militaire, M et Mme Leveau, MM. Bernard, Président du Comité d'Union des Associations nées de la guerre, Michau chef du Service des Pensions, Bermond, secrétaire de l'Office Départemental des Mutilés et Victimes de la Guerre, Maurin délégué des Amis

des Soldats Aveugles, M<sup>e</sup>. Larboullet, Massiéra des Gueules Casées, Docteur Baral des Trépanés, Gilli des Amputés, Tellier des Grands Invalides, Mme et M. Grattegrain, délégué de la Section pour Cannes, Arnaud des Anciens Combattants et Vidal des Grands Invalides de Cannes, Garino, trésorier et Richeris Commissaire aux Comptes de la Section, Martin, trésorier honoraire et les représentants des journaux locaux.

Au dessert, de nombreux discours furent prononcés et chaque orateur leva son verre à l'Union des Aveugles de Guerre et à la Paix.

Vers 16 heures chacun se sépara, enchanté d'avoir passé une si belle journée où ne cessa de régner la meilleure camaraderie.

La veille, samedi 1<sup>er</sup> Avril, une délégation conduite par Leveau et Hébréard, en présence de Mme Brioux, avait déposé une gerbe sur la tombe de notre grand bienfaiteur Eugène Brioux eu cimetièrre de Cannes.

Le Secrétaire,  
CHAMBERT.

Le Président,  
HEBREARD.

**Procès-verbal**  
**de l'Assemblée annuelle de la Section Gers et**  
**Hautes-Pyrénées, le 19 Mars 1939**

---

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Guillam, Vice-Président de l'U.A.G.

*Sont présents* : Lacour, Massé, Millas, Passerieu, Viala, Corregger, Ducos, Lajouanne, Fourcade, Cayrel, Chalendar, Tauziet.

*Excusés* : Duffaut, Reullet, Arzagot, Duponts et M. Còrominas, Commissaire aux Comptes.

Le Président Chalendar demande une minute de silence pour le camarade Daliot et le fils du camarade Reulet, décédés depuis la dernière réunion. Au nom de la Section, il renouvelle ses condoléances aux familles.

Le rapport moral et le rapport financier de l'U.A.G. mis aux voix sont adoptés à l'unanimité.

Le rapport moral de la Section est ensuite adopté à l'unanimité.

Le rapport financier de la Section, exposé par M. Roques, trésorier, est adopté avec félicitations. En effet malgré l'échec de la fête donnée par les aveugles de guerre de la Section, les recettes dépassent les dépenses comme le montrent les chiffres ci-après : Recettes 1.763 frs. 25, dépenses 852 frs. 90. Il est à remarquer que dans les recettes 500 francs ont été rapportés par notre trésorier lors de son voyage à Paris. Au nom de la Section, Chalendar lui adresse ses chaleureux remerciements. Différents vœux sont ensuite présentés et adoptés par l'Assemblée.

Guillam, Vice-Président de l'U.A.G. apporte le salut du Bureau et du Conseil aux camarades de la Section, donne les explications sur les démarches et les travaux de nos dirigeants notamment sur le statut et sur le pouvoir d'achat de nos pensions.

Le Bureau de la Section est réélu à l'unanimité.

La séance est levée à 11 h. 30.

A l'issue de la réunion, les camarades se rendent en cortège déposer une gerbe au monument aux morts.

Un déjeuner amical réunit tous les camarades à l'Hôtel de Paris, où la plus cordiale gaieté n'a cessé de régner durant tout le repas.

Le Président,  
CHALENDAR.

Le Secrétaire,  
MASSE.



**Procès-verbal**  
**de l'Assemblée annuelle de la Section de l'Ouest,**  
**le 19 Mars 1939**

---

L'Assemblée annuelle de la Section de l'Ouest a eu lieu le 19 Mars dernier à La Roche-sur-Yon, Hôtel Massé, sous la présidence de Conan, Président de l'U.A.G.

La séance est ouverte à 10 h. 30.

*Sont présents* : Dallet, Grelier, Gourdin, Lainé, Rineau, Potereau, Lambert, Raveleau, Carudel, Chusseau, Renaudineau, Gautier Edmond, Hautier Joseph, Hillairet, Souchard, Martineau, Charrier, Arnaud, Teillet, Clairet, Epaud, Daviaud, Lesaffre. Brusson et Arnoux de la Charente-Inférieure.

*Excusés* : Albert, Croisé, Chupin, Chapelet, Robin.

Dallet, Président de la Section, remercie les camarades d'être venus en si grand nombre à la réunion, mais regrette toutefois que ce nombre ne soit pas plus élevé. Il remercie ensuite Conan, Président de l'U.A.G. d'avoir eu l'obligeance d'accepter l'invitation qui lui avait été faite par la Section et le prie de transmettre aux camarades administrateurs de l'U.A.G. leur cordial et fraternel salut. Ses remerciements vont également à M. Soubeyran, Président du Comité d'Initiative de la Roche-sur-Yon qui a bien voulu accepter les fonctions de trésorier voyant, ainsi qu'à M. Le Graët, directeur d'Ecole à Légé, commissaire aux Comptes.

Dans son exposé Dallet souligne surtout la situation critique des veuves des aveugles de guerre, comparativement aux autres veuves.

Après les paroles de Dallet et quelques échanges de vues entre camarades, Conan dit aux membres de la Section de l'Ouest tout le plaisir qu'il a à se trouver parmi eux. Il leur adresse le salut cordial du Bureau et du Conseil d'Administration de l'U.A.G. Il fait un exposé de la situation au point de vue des pensions, parle des récentes démarches et indique que l'amélioration de la situation des veuves de nos camarades fera l'objet de nos prochaines démarches. Le Président rappelle ensuite aux camarades l'existence de la Caisse de Prévoyance et l'intérêt qu'elle présente.

Différents vœux sont ensuite présentés et adoptés, relatifs au rajustement des pensions, aux pensions des veuves, à la gratuité du transport pour le guide dans les autocars, aux maisons de repos.

Le compte rendu financier présenté par Raveleau est approuvé à l'unanimité. Une cotisation volontaire de 10 francs proposée par Dallet reçoit l'approbation générale. Au Comité d'Administration, sont alors élus : Dallet, Gourdin, Raveleau, Potereau, Lambert, Epaud, Croisé. Le Bureau est ainsi constitué : Président : Dallet, Vice-Président : Potereau, Secrétaire : Raveleau, Trésorier-voyant : M. Soubeyran, Commissaire aux comptes : M. Le Graët.

La séance est levée à 12 h. 30.

---

LE BANQUET.

Un banquet tout à l'honneur du traiteur Massé suivit cette séance. Soixante convives environ y assistaient. Conan et Mme Conan sont entourés de Dallet, Mme Dallet, M. Soubeyran et M. Le Graët.

Au dessert, Dallet, Président de la Section de l'Ouest, remercie les personnes présentes, particulièrement Conan, Président de l'U.A.G., M. Soubeyran, Président du Comité d'Initiative de La Roche-sur-Yon, économe de l'Hôpital et son ami Le Graët. Il adresse ses respectueux hommages aux dames et lève son verre à la santé des convives et de leurs familles et à la prospérité de la Section.

Conan félicite les camarades de la Section de l'Ouest de la bonne tenue de leur Assemblée, fait ressortir la grande utilité des Sections Régionales, dit sa joie de voir cette Section fonctionner à souhait, évoque la grande figure du Maréchal Maunoury premier Président de l'U.A.G. et, dans les circonstances présentes, fait plus que jamais appel à l'union de tous les camarades pour la prospérité de l'U.A.G. et de la France.

Le camarade André Arnaud se fait également applaudir dans plusieurs chansons par l'assistance qui se retrouvera avec plaisir l'an prochain.

**Compte-Rendu**  
**de l'Assemblée annuelle de la Section du Maine-et-Loire,**  
**le 26 Mars 1939**

---

La Section du Maine-et-Loire a tenu sa 18<sup>e</sup> Assemblée statutaire le dimanche 26 mars 1939, à l'Hôtel du Boin Coin à Angers, sous la présidence du camarade Cointepas.

*Etaient présents* : Blaise, Brossard, Cointepas, Gallard, Guiton, Ledroit, Lelée, Mauriceau, Panterne, Salembier.

*S'étaient excusés* : Baudon, Bouvet, Chupin, Duverger, Girardeau, Moron, Veillet.

Cointepas se réjouit d'abord de l'admission définitive du camarade Bouvet, de Durtal, et de la venue dans le département du camarade Izembard, forme des vœux pour ceux que la maladie a retenus et regrette le silence obstiné de plusieurs membres dont il aimerait à recevoir un simple mot de sympathie et de solidarité.

Il passe ensuite en revue les diverses occasions qui lui ont été données dans le cours de l'année de manifester l'existence de la Section. Il évoque la réunion amicale de Montsoreau qui a permis aux camarades de passer une agréable journée en compagnie de camarades d'Indre-et-Loire, à l'instigation de Panterne. Enfin il souligne l'activité toujours en éveil de M. de la Villebiot dont l'intervention a eu cette année encore d'heureux résultats.

On s'occupe ensuite de la prochaine réunion amicale d'automne qui est fixée au dernier dimanche de Septembre, à Langeais, et qui comportera la visite du Château, à laquelle seront invités les camarades d'Indre-et-Loire. A ce propos, Panterne regrettant l'inexistence d'une Section dans ce Département, demande s'il n'y aurait pas lieu de former une Inter-départementale. Cointepas fait quelques réserves, estimant l'utilité de la forme départementale des Sections qui, à son avis, ont un rôle indéniable à jouer dans le cadre du département et une place à tenir dans les Associations de Mutilés, organisées toutes en Départementales. Il propose, pour permettre l'étude plus approfondie de ce projet, de reprendre la discussion à la réunion de Langeais à laquelle seront présents les camarades de l'Indre-et-Loire.

La Section confirme le camarade Gallard dans ses pouvoirs de Délégué à Paris, le remercie de son intervention dans la question des Maisons de Repos et lui fait confiance pour obtenir une location sur le littoral de la Loire-Inférieure dont l'accès est plus facile.

Un nouvel appel est fait aux camarades en faveur de la Caisse de Prévoyance si heureusement mise en route par l'Union. Enfin, les rapports moral et financier de l'U.A.G. sont approuvés et l'ordre du jour suivant est présenté :

« La Section de Maine-et-Loire de l'U.A.G. adresse au Bureau « de l'U.A.G. et à son dévoué Président l'expression de ses sincères « félicitations et de sa plus vive gratitude pour leurs efforts en vue « de l'amélioration du sort de ses membres, de celui de leurs veuves « et de leurs enfants, de l'organisation de leur Maison et leur fait « confiance pour défendre leurs intérêts menacés par les difficultés « croissantes de la vie ». Différents vœux sont ensuite adoptés.

A l'issue de cette réunion trop courte, le banquet traditionnel réunit tous les camarades et leurs femmes sous la présidence de M. de la Villebiot, Président du Comité de Patronage qui prononça au dessert une très cordiale allocution à laquelle répondit le camarade Cointepas.

La réunion se termina par un petit concert improvisé, plein d'entrain et de gaieté.

**Procès-verbal**  
**de la réunion de la Départementale du Tarn,**  
**le 26 Mars 1939, à Castres**

---

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence du camarade Satgé, Président.

*Sont présents les camarades :* Cailleau, Geniès, Massot, Cancé, Saint-Marty, Satgé, Severac et Rivemale.

*Excusés :* Blatgé, Bonnet, Cabrol, Dardié, Enjalbert, Huc, Maury, Montalan, Salesses et Vidal. Absent : Dupuy Julien.

Au début de la séance, le Président souhaite la bienvenue au camarade Rivemale de Pouzolles (Hérault) qui est nouveau à la Section. Ce dernier remercie et dit toute sa satisfaction de pouvoir se rencontrer avec les camarades du Tarn.

L'ordre du jour appelle la lecture du procès-verbal de la dernière réunion et la lecture du compte rendu financier de la Départementale qui sont adoptés à l'unanimité.

Lecture d'une lettre du Secrétaire Général de l'U.A.G. qui indique en détails l'action du Bureau relative aux démarches faites en vue de faire bénéficier au plus tôt tous les camarades du statut et celles se rapportant à l'augmentation de nos allocations.

Après une courte discussion, la Départementale remercie le Bureau pour l'effort accompli et lui fait confiance pour mener à bien la tâche entreprise.

Quelques questions particulières sont ensuite traitées et la séance est levée après avoir désigné le camarade Satgé pour représenter la Départementale à l'Assemblée Générale.

Le Président,  
SATGE.

**Compte-Rendu**  
**de l'Assemblée annuelle de la Régionale de Limoges,**  
**le 2 Avril 1939**

---

La réunion était placée sous la présidence du camarade Conan Président de l'U.A.G.

29 camarades étaient présents, 6 excusés.

A 11 h. 30, les Aveugles de guerre sont allés en groupe déposer une gerbe au Monument aux Morts, où une minute de silence fut observée.

A 12 heures déjeuner amical sous la présidence du camarade Conan au restaurant Pagnon. Le camarade Niant avait envoyé 6 bouteilles de Monbazillac, qui fut dégusté avec plaisir et justement apprécié des convives qui lui envoyèrent une lettre de remerciements.

L'Assemblée fut ouverte à 14 h. 30 à l'Hôtel de Ville. Rapport moral et rapport financier de l'U.A.G. adoptés à l'unanimité. Lagarde parle ensuite de l'extension du statut des Grands Invalides, et Conan fournit des explications détaillées.

Le Président de la Section, Lagarde, qui quitte la région pour les Basses-Pyrénées où Mlle Lagarde est pharmacienne, fit ses adieux aux camarades de la Régionale qui lui exprimèrent tous ses regrets et lui offrirent un souvenir.

Puis il fut procédé au renouvellement du Bureau du Comité ainsi désigné :

Fonchy, Président, Cluzeleau, Secrétaire, Mme Cluzeleau, Trésorière. Délégués départementaux : Pour la Haute-Vienne, Méline ; pour la Vienne, Desbancs ; pour la Corrèze, Vayne ; pour la Creuse ; Fauconnet.

Lagarde a été élu Président d'honneur par acclamations.

Différents vœux présentés, sont ensuite adoptés.

Conan fait un exposé très détaillé de la caisse de prévoyance, fournit toutes les explications aux questions posées et incite vivement les camarades non adhérents à venir grossir la liste des mutualistes. Il donne aussi tous renseignements sur les maisons de repos.

Le Président recommande ensuite vivement aux camarades de rester 100 % Uagistes en se retirant des Associations spécialisées et surtout de ne pas y militer.

Désignation des délégués à l'Assemblée Générale de l'U.A.G. du 26 au 30 Avril : Délégué, Fonchy, suppléant Méline.

Tous les camarades présents expriment par acclamations au Président Conan tous leurs remerciements pour les renseignements qu'il leur a fournis et pour tout le zèle et le dévouement qu'il déploie pour la bonne marche de l'U.A.G. et la séance est levée à 17 heures.

Le Président,  
FONCHY.

Le Secrétaire,  
GLUZELEAU.

**Procès-verbal**  
**de l'Assemblée annuelle de la Section de la Haute-Garonne**  
**le 16 Avril 1939**

La séance est ouverte à 10 heures du matin, dans une des Salles de l'Hôtel de Paris, rue Gambetta à Toulouse, sous la présidence du camarade Amblard, secrétaire général de l'Union des Aveugles de Guerre, qui donne tout d'abord la parole au camarade Calmès, Président de la Section.

Il est procédé à l'appel des camarades faisant partie de la Section qui sont au nombre de 18. Se sont excusés par lettre : Burgard, Vigouroux, Balansa, Alquier. Le Trésorier et le Commissaire aux comptes de la Section se sont également excusés, des obligations antérieures les empêchant d'assister à la réunion.

Calmès remercie les camarades présents en séance. Il prononce une allocution de bienvenue à l'adresse du camarade Amblard et de Mme Amblard, les remerciant de leur dévouement.

Le procès-verbal de l'Assemblée annuelle de la Section en 1938, le rapport moral et le compte rendu Financier de l'U.A.G. ainsi que le compte rendu financier de la Section sont adoptés à l'unanimité.

Le camarade Calmès fait un exposé de l'ensemble des événements et manifestations qui se sont déroulés à Toulouse au cours de l'année écoulée et auxquels la Section a été représentée. Il est donné lecture de deux lettres émanant de l'Office Départemental des Mutilés et Anciens Combattants sur des points particuliers auxquels il a été donné suite. Aucune objection n'étant présentée, l'exposé fait par le camarade Calmès sur la marche de la Section est adopté à l'unanimité.

Par vote secret, il est procédé au renouvellement du Comité de la Section qui reste le même que précédemment et le Bureau est ainsi constitué : Président : Calmès, Vice-Président : Monnier, Secrétaire général : Alibert, membres du Comité : Laurent et Soubié, Trésorier : M. Satgé, Commissaire aux comptes : M. Marcel Masson. Le camarade Calmès représentera la Section au Comité des Fêtes des Anciens Combattants de la Ville de Toulouse ainsi qu'à l'Assemblée Générale de l'Union à Paris. Calmès remercie les camarades de la nouvelle marque de confiance qui lui est donnée en le maintenant à la fonction de Président et dit qu'il fera toujours de son mieux pour que la Section reste vivante et prospère.

Le camarade Amblard prend la parole et nous dit la joie et le plaisir qu'il a de se trouver parmi nous et combien il est touché de l'aimable accueil qui lui a été réservé. Il nous apporte le salut très amical de ses camarades du Bureau de Paris. Il a tenu très longuement la parole et son exposé a été fait avec beaucoup de clarté et de précision. Les sujets qu'il a traités ont été nombreux, les principaux sont : la question de l'augmentation de nos pensions, et allocations, l'activité à laquelle va s'employer le Bureau pour une amélioration sensible de la pension des veuves de nos camarades, l'application de l'extension du statut, le livre parlé, notre Caisse de Prévoyance, sujet sur lequel il a répondu à de nombreuses questions.

Au cours de son exposé, le camarade Amblard a été écouté avec la plus grande attention par tous les membres de la Section ; a été très chaudement applaudi par tous et vivement félicité et remercié par le Président de la Section.

Deux vœux sont adoptés à l'unanimité qui seront présentés à l'Assemblée Générale de Paris.

Avant de lever la séance, Amblard nous invite à rester plus que jamais unis et félicite l'Assemblée pour la bonne tenue de la réunion. Calmès prononce ensuite quelques paroles de remerciements et la séance est levée à 12 h. 15.

*Le Banquet.* — A l'issue de la réunion, un banquet de 31 couverts, très bien servi, réunissait les camarades à l'Hôtel de Paris. Une franche gaieté ne cessa d'y régner et au champagne les camarades Amblard et Calmès adressèrent des paroles aimables et des remerciements aux assistants et en particulier à toutes les dames qui agrémentèrent de leur présence cette réunion de famille.

Puis, ce fut le tour des chansons dans lesquelles se firent entendre et applaudir Mme Richou, les camarades : Richou, Germa, Calmès et surtout notre sympathique secrétaire général Amblard dont on apprécia la voix de ténor dans « l'Aubade du Roi d'Ys » et l'« Invocation à la Nature » de Werther. Bien entendu les chœurs régionaux ne manquèrent pas au programme. Ils furent exécutés et chantés de magistrale façon par tous les camarades, mais notre surprise et notre joie fut bien grande d'entendre que c'était notre camarade Amblard qui était le soliste des couplets de nos chants et chœurs régionaux chantés impeccablement en bon patois de notre belle Gascogne. Cette soirée se termina par le chant en chœur de notre Toulousaine et l'on se sépara tard dans l'après-midi en se promettant bien de revenir l'année prochaine, très contents d'avoir passé une agréable journée.

Le Président,  
CALMES.

## AVIS DIVERS

---

Notre camarade René Becker nous informe que sa femme Mme Becker-Weil, chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris, diplômée de l'Ecole Dentaire de Paris, 23, rue d'Abbeville, Paris (9<sup>e</sup>) - (Tél. : Tru. 58-61) se tient toujours à la disposition des camarades pour une consultation à titre gracieux et l'exécution à des conditions tout à fait spéciales, de soins de bouche et travaux de prothèse.

---

Les Aveugles de Guerre qui désirent assister au pèlerinage organisé les 5-6-7-8 septembre à Lourdes sont priés d'écrire au camarade Chalendar avant le 1<sup>er</sup> août afin de lui permettre de retenir les chambres nécessaires et d'organiser les diverses excursions et cérémonies.

S'adresser directement au camarade Chalendar à Landon-Auch (Gers).

## LISTE DE DONATEURS

---

Mlle de Freycinet, Paris 100 fr. ; Protection et bonne santé de notre Famille 300 fr. ; Mme Condamin, Nice 6 fr. ; Mme Couleru, Tours 50 fr. ; Anonyme 200 fr. ; M. Narodetzki, Paris 50 fr. ; Mlle Valot, Paris 45 fr. ; M. Vital, Paris 20 fr. ; M. Miocque, Caen 15 fr. ; Mme Le Rumeur, Paris 50 fr. ; Anonyme 50 fr. ; Mme Leboeuf, Paris 45 fr. ; M. P. Fenot, Paris 15 fr. ; Mme Petitbon, Paris 50 fr. ; M. Jean Fenot, 15 fr. ; Général Malisset, 50 fr. ; M. Postel, 15 fr. ; Mr. H. Reitlinger, 150 fr. ; Mme Marteau, 50 fr. ; Un Groupe d'employés de l'U.S.N., 61 fr. 50 ; M. Drin, 15 fr. ; M. Sapy, 50 fr.

---

## DONS AVEC AFFECTATION SPÉCIALE POUR LA MAISON DES AVEUGLES DE GUERRE

---

Département du Tarn-et-Garonne, 90 fr. ; Notre camarade Lepes-  
teur, 30 fr. ; Anonyme, 20 fr.

---

### Président d'Honneur de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, président de la République

●

### Comité de Patronage

- |  |  |
|--|--|
| † M. Brioux, de l'Académie Française, <i>Président honoraire</i> ; | Miss Grace Harper ;  |
| † M. Barthou, <i>ancien Président du Conseil</i> ;                 | Miss Winifred Holt ;   |
| M. le colonel Fabry, <i>Député, ancien Ministre</i> ;              | Mme Léopold Kahn ;   |
| † M. le général Balfourier ;                                       | M. Krug ;  |
| M. J. Ridgely-Carter ;   | M. Lugol, <i>ancien Sénateur</i> ;   |
| M. Paul de Cassagnac, <i>ancien Député</i> ;                       | Mme la maréchale Maunoury ;  |
| M. Maurice Donnay, de l'Académie française ;                       | M. Samuel Milbank ;  |
| M. Duco, <i>Médecin-Inspecteur</i> ;                               | M. Meyer, <i>Conseiller d'Etat</i> ;   |
| M. Fribourg, <i>Député</i> ;                                       | M. Henry Paté, <i>Député</i> ;   |
| Miss Alice Getty ;   | † M <sup>e</sup> Henri-Robert, de l'Académie française, <i>ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats</i> ; |
| M. Justin Godart, <i>ancien Ministre</i> ;                         | M. le général Sainte-Claire-Deville ;  |
|  | † M. Vallery-Radot.  |

